LA VENDÉE MILITAIRE

(1793 – 1796)

LE BOIS DE GRASLA
Refuge des Vendéens

FORÊT DOMANIALE DE GRASLA

Au cœur du Bocage Vendéen

La Forêt de Grasla mérite un détour…

Au XVIIème siècle la forêt de Grasla a été une des plus belles de la région, elle occupe encore aujourd'hui 600 hectares et se compose de plusieurs propriétés.

Dans sa partie domaniale, l'Office National des Forêts la propose aux amoureux de la nature et de la randonnée mais aussi aux passionnés d'histoire et de légendes.

Les sentiers pédestres de la forêt de Grasla ont été tracés en 1994.

Leur aménagement est dû au travail conjoint de l'O.N.F., des communes des Brouzils et de La Copechagnière.

Les "Sentier du refuge" (3,8 km), et "Sentier de la lisière" (6 km) sont très agréables.

Le sentier communal de randonnée quant à lui, riche en sites historiques, traverse la forêt sur plus de 2 km.

La forêt est aujourd'hui composée de chênes, de châtaigniers, d'alisiers, de bouleaux, de merisiers et de cormiers mais aussi depuis quelques années de pins maritimes et sylvestres, de sapins de Douglas et d'épicéas.

La bruyère, les genêts et les ajoncs la parent, en saisons, de touches de couleurs chatoyantes. Quant à la faune, elle se compose de chevreuils et de sangliers, de bécasses, canards et pies, ainsi que de renards, fouines et putois…

L'Office National des Forêts gère cette association étroite et complexe entre monde végétal et animal, d'une manière globale et durable pour le bien des générations futures.

Le Refuge de Grasla

Ce lieu historique établi en janvier 1794, servit de refuge jusqu'en juillet. Il a pu héberger jusqu'à 2000 personnes.

Au XVIIème siècle, la forêt de Grasla était essentiellement constituée de futaies de chênes. Elle a été l'une des plus belles de la région

A la fin du XVIIIème siècle, la forêt de Grasla devient célèbre par le rôle stratégique qu'elle joue au cours de la guerre de Vendée.

De janvier à juillet 1794, elle sert de refuge aux villageois qui parviennent à échapper aux meurtrières colonnes infernales. Pour sa part, Charette, surnommé roi de Vendée, vient y refaire ses forces.

Le Refuge de Grasla
1794

« … Nous avons trouvé des cases ou baraques pour loger près de 2 000 personnes…»
On nous a dit que : «...cette forêt était habitée par des gens du voisinage, qui s'y étaient retirés depuis qu'on avait brûlé leurs maisons…
Un prieur y dit la messe les fêtes et dimanches… »

16 juillet 1794
Rapport du Général Ferrand

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
DÉPÔT DE LA GUERRE

Ici, en 1794,
les habitants du Pays de Grasla, fuyant les Colonnes Infernales, ont trouvé refuge au coeur de la forêt.

Touchet Mérisau Communication (TMC Nantes) 02 40 71 76 71

REFUGE DE GRASLA _ Des études historiques furent entreprises par l'Association du Refuge de Grasla qui assure l'animation du site, notamment par la publication d'un bulletin de 1988 à 2005 et par celle d'une courte étude le Refuge de Grasla : histoire d'un lieu et d'une population par l'abbé Georges de Guerry et Luc-André Biarnais. Un Salon du livre vendéen y est organisé depuis 2006 et un concours de « Contes et Légendes » de Vendée a été créé en 2010. Le romancier Yves Viollier est le président du prix Charette remis lors de ce salon, jusqu'en 2012. Cette année-là, il publie chez Robert Laffont, un roman Même les pierres ont résisté, consacré au Refuge de Grasla qui obtient le prix Charette 2013. Le prix Charette, décerné chaque année en juillet, a également couronné L'Arracheuse de dents (roman, 2016) publié par Franz-Olivier Giesbert. Source : *https://fr.wikipedia.org/wiki/Refuge_de_Grasla*

REFUGE DE GRASLA _ Le 17 juin 1973, a été édifiée une croix commémorative rappelant les séjours de Charette et de ses fidèles dans le refuge. L'association a été créée en 1986, le site a été officiellement ouvert au public en 1989. Source : *https://www.refugedegrasla.fr/*

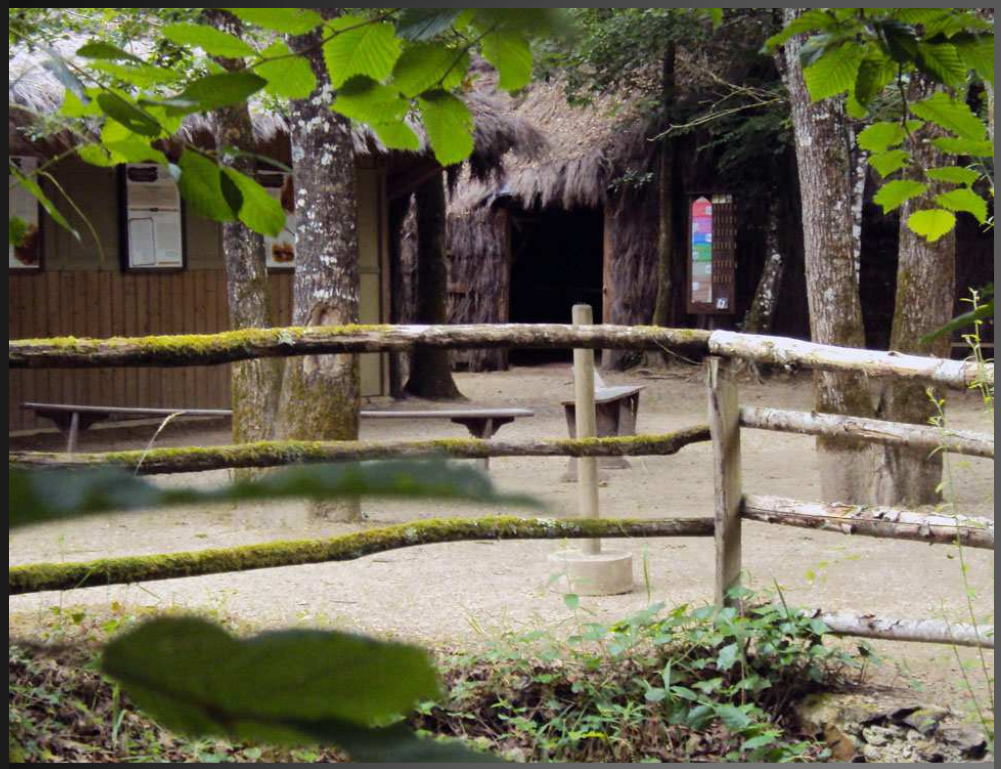

Accueil des visiteurs, sur le site du Refuge.

LE REFUGE DE GRASLA

Janvier-juillet 1794

L'HISTOIRE DU LIEU

Au lendemain de la Révolution française de nombreux affrontements éclatent entre la toute jeune République et les populations locales de l'Ouest : c'est la Guerre de Vendée. Les causes de ce soulèvement sont nombreuses.

Les déceptions sont grandes face aux espoirs de 1789…

1789, l'arbre de la liberté est planté dans tous les villages de France. Après avoir crié, en 1792, « Vive la République, vive la Constitution », certains sont très vite déçus par les résultats de la Révolution.
Les nouvelles fonctions créées par l'Etat sont confisquées par les plus riches tandis que les charges fiscales sont toujours aussi lourdes. Les droits féodaux sont, certes, abolis, mais tous les français ne peuvent acquérir les biens nationaux qui sont vendus

Le refus de la Constitution Civile du Clergé

La nouvelle organisation du clergé est calquée sur celle de l'administration civile : un évêque par département, un curé par commune.
Les hommes d'Eglise, élus, doivent prêter le serment de respecter la constitution et d'être fidèles à la Nation, à la loi et au Roi.
Le 12 mars 1791, le Pape condamne la Constitution Civile du Clergé.

Le refus de la Conscription

La France est en guerre, elle a besoin d'une armée toujours plus nombreuse pour contrer la menace d'une invasion. La Convention ordonne la « levée en masse » de 300 000 hommes par tirage au sort dont les gardes nationaux sont exemptés. La Vendée doit fournir un contingent de 4 197 hommes, autant de main d'œuvre en moins dans les champs notamment.
Le refus du tirage au sort fut la cause immédiate du soulèvement…

L'ASSOCIATION

Le Refuge de Grasla s'est donné pour mission, depuis 25 ans, la reconstitution historique d'un village de loges de 1794 au cœur du massif forestier de Grasla.
Refuge d'une population fuyant la progression des « colonnes infernales » du général Turreau, la forêt de Grasla fut le sanctuaire où s'abritaient les âmes menacées, la foi, la halte réparatrice où se ressourçaient les soldats paysans harassés et le carrefour où se racontaient l'Histoire et les grands événements du dehors.
Le devoir de mémoire dans lequel s'inscrit l'association depuis 1987 va de pair avec la valorisation du patrimoine local.

Source : *https://www.refugedegrasla.fr/*

Cabane du refuge, reconstruite à l'identique.

LE REFUGE DE GRASLA

Localisation du Refuge

Le Refuge de Grasla est situé près du bourg des Brouzils dans le quartier de la forêt de Grasla dit du Demi-Jour et du Chêne Chevreux, dans un quartier de la forêt appelé " Les Pralières" ou les Loges », près du bourg de La Copechagnière, village de bûcherons proche de la forêt (de cope, couper et chagne, chêne, d'où chanière plantation de chênes).
Il s'y trouva ensuite des prés, connus sous le nom de prés de la « chaussée de l'étang ».

Au cœur du massif forestier de Grasla, se trouve le Refuge où les populations de communes situées au nord et à l'est se sont cachées pour fuir la violence de la répression contre les insurgés vendéens.
Un sentier de la lisière, de six kilomètres, permet de joindre la « Pierre Blanche » (pierre mégalithique, Bloc de Quartz) au Chêne Chevreux : cet arbre millénaire, encore vivant, situé au carrefour de trois chemins, aurait été point de ralliement lors de la guerre de Vendée.
Son nom viendrait du mot chevreuil. Ses branches qui s'élèvent au-dessus du tronc séculaire étaient dépouillées de leurs rameaux, et les branches inférieures jeunes et verdoyantes.
Quelques légendes l'entouraient de mystère.

Le « sentier du Refuge » est long de 3,5 kilomètres.
De la « Pierre Blanche », l'allée "du gros bois" puis un sous bois agréable mènent au Refuge de Grasla.

La promenade se termine par l'allée du "demi-jour" allant du Chêne Chevreux à la Pierre Blanche. Elle est appelée ainsi en raison de la faible lumière traversant ses chênes denses.
Cette futaie a été coupée en bois de construction pour la ville de Napoléon (La Roche-sur-Yon) en 1810.

La population du Refuge

Durant la Guerre de Vendée, en 1794, les populations vendéennes réfugiées dans la forêt fuyaient la répression menée par les colonnes infernal du général Turreau.
Composées pour beaucoup de femmes, d'enfants et de vieillards, elles se sont abritées dans ce quartier de la forêt qu'elles connaissaient pour être le lieu où habitaient des exploitants (charbonniers, voituriers...) depuis une décennie environ.
On y avait bâti des huttes de rondins et de feuillages, semblables aux huttes circulaires et aux rues pavées de bois des Gaulois. Les vastes ramures des chênes les abritaient de la pluie et des orages.
Le terme de "refuge" n'est utilisé comme nom propre qu'au XXe siècle, les contemporains utilisent le mot comme nom commun : voir, par exemple, aux archives départementales de la Vendée à la cote L 1899 dans les minutes d'actes extrajudiciaires (25 prairial - 28 fructidor an IV soit du 14 mai au 14 septembre 1796).

Chacun y avait transporté son ménage et ses provisions. Cabanes et huttes formaient une véritable ville champêtre: « *Des branches appuyées sur les troncs des arbres, et supportées par de forts piquets, formaient la charpente de chaque habitation ; d'autres branches entrelacées et tapissées de mottes de gazon servaient de murs ; ces cabanes alignées sur plusieurs rangs, présentaient l'aspect de rues pavées d'une herbe courte et épaisse.*
Au-dessus, les grandes branches des chênes touffus s'élevaient en dôme et protégeaient la ville contre les ardeurs de l'été et les vents orageux... »

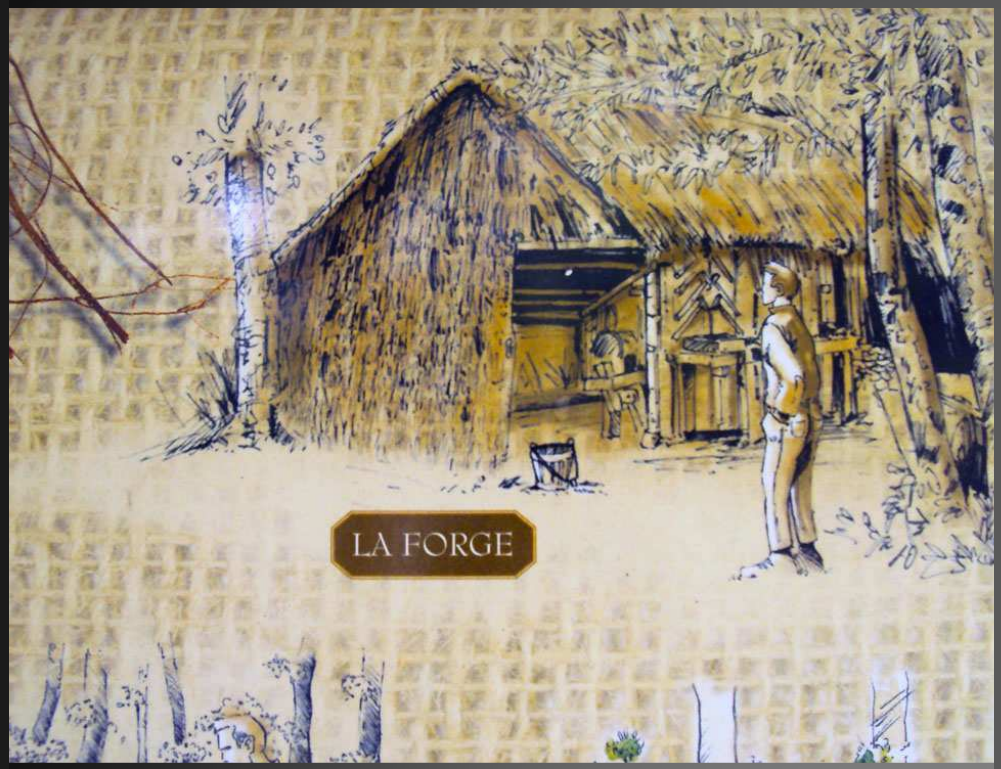

La Forge et la Chapelle, panneau indicatif à l'entrée du Refuge.

On vivait sous ces cabanes. Les différents métiers y étaient exercés, par exemple par des forgerons, des armuriers et des charpentiers. Ceux-ci pouvaient travailler en sans inquiétude grâce aux guetteurs placés dans les arbres qui donnaient l'alerte dès que des soldats s'approchaient de la forêt. On y trouvait des boutiques et des marchands, des métiers, comme le maréchal-ferrant ou le forgeron.
2 000 personnes - moins de 200 noms sont connus -, se seraient ainsi réfugiées de janvier à juillet 1794 afin d'échapper aux colonnes infernales créées par le général Turreau.

Les combats environnants

La forêt de Grasla, aux épaisses futaies, servit aussi de refuge aux soldats de Charette.
« *La forêt de Grala, les bois de Légé et les buissons du Grand-Luc furent principalement le théâtre de ses plus admirables évolutions. Elles déconcertèrent toujours les généraux républicains* ».
Les soldats républicains firent souvent des incursions dans cette forêt mais sans trouver le refuge. Le 10-16 juillet 1794, le général Ferrand lance cependant une expédition avec 3 600 hommes vers le refuge de la forêt de Grasla ; il le trouve mais le refuge est abandonné.
Il écrivit son histoire…

Un hôpital sylvestre

Un hôpital de fortune, avec des ambulances et des matelas, des couvertures, organisé par le chirurgien Desormeaux accueillait les blessés qui revenaient de la guerre se faire soigner ou mourir.

Une chapelle et des registres clandestins

On y trouvait une chapelle, et comme en de nombreux endroits de France, des prêtres réfractaires réfugiés là, y célébraient la messe et administraient les sacrements, tels les curés Payraudeau et Jagueneau ou le chanoine Goillandeau, qui tenait un registre clandestin et donnait l'extrême onction aux soldats de Charette mourants ou Marie la pupille du général au chirurgien Buet. Il indique pour l'ensemble de la paroisse des Brouzils, sur ce registre consultable aux Archives de la Vendée, les victimes républicaines et les décès, les mariages, des baptêmes, 162 personnes en tout, cinq naissances, vingt baptêmes, dix-huit décès, ou bien cent victimes, six enfants.

LE REGISTRE GOILLANDEAU

Avant la Révolution, Pierre Goillandeau est chanoine à la collégiale Saint-Maurice de Montaigu. Plutôt favorable aux changements, il ne bascule pourtant pas du côté de la Révolution. En 1794, lorsque survient la Terreur, il se cache auprès de la population. Aux Brouzils, le curé Houssin, ayant suivi les insurgés durant la Virée de Galerne, est guillotiné à Angers, le 1er janvier 1794.
Goillandeau rejoint les habitants réfugiés en forêt de Grasla, où il assure un ministère paroissial. Dans le registre, portant son nom, il note les baptêmes et les sépultures qui ont lieu, soit au Refuge, soit à l'extérieur. Malgré ses lacunes, ce registre, répondant aux prescriptions de l'évêque, constitue une source majeure de l'histoire des Brouziliens au cours de la période concernée.
Le Chanoine Goillandeau fait le dernier baptême en forêt de GRASLA le 10 Juillet 1794.

Photos : *https://vendeevallee.fr/je-voyage-dans-le-temps/au-temps-de-la-revolution/refuge-de-grasla/*

LE REFUGE DE GRASLA

BAPTEMES CÉLÉBRÉS EN FORET DE GRASLA (juin-juillet 1794)

04 Juin 1794 VAL1N RENÉ né à la Boninière des Brouzils le 20 Décembre 1793
04 Juin 1794 VALIN MARIE née à la Thébline des Brouzils le 21 Août 1792
05 Juin 1794 COUTAUD MARIE née à la Dorinière des Brouzils le 30 Septembre 1793
05 Juin 1794 RENAUDIN VICTORINE née au Chaillou des Brouzils le 23 Février 1794
05 Juin 1794 CHARDONNEAU MATHURIN né en forêt de GRASLA le 27 Mai 1794, de la Bodinière de St Georges
05 Juin 1794 MOREAU ROSE née en forêt de GRASLA le 10 Mai 1794, du Bourg de la Copechagnière
05 Juin 1794 BOUET MARIE née en forêt de GRASLA le 9 Mai 1794, de la métairie de St Georges
05 Juin 1794 CHANCELLIER JEAN né à la métairie de St Georges le 24 Septembre 1793
07 Juin 1794 PIQOT JEANNE née à la Fromagère de Boufféré le 24 Novembre 1793
07 Juin 1794 BRACHET MARIE-MAGDELEINE née aujourdhui le 7 Juin 1794 à la Bédoutière des Brouzils et demeurant à la Chapelière de St Georges.
08 Juin 1794 BLAIN RENÉ né au Butais de Boufféré le 15 Décembre 1793
08 Juin 1794 BRUNELIERE JEAN né au Butais de Boufféré le 15 Décembre 1792
08 Juin 1794 SIRET PIERRE né à la Sauvétrière des Brouzils le 2 Mars 1794
0S Juin 1794 CHAUVIERE JEANNE née à la Boninière des Brouzils le 27 Mars 1794
09 Juin 1794 AMIAUD JEANNE née à la Papaudière des Brouzils le 15 Janvier 1794
09 Juin 1794 GUILLOTIN MARIE-MAGDELAINE née à la Brelésiaire des Brouzils le 28 Février 1794
09 Juin 1794 YOU AIMEE née au Tréhand des Brouzils le 1er Mai 1794
09 Juin 1794 CHANEAU MARIE-ANNE née à la Chemairière des Brouzils le 27 Janvier 1794
09 Juin 1794 AUDAIRE PELAGIE née en forêt de GRASLA le 3 Mai 1794 du Fief des Brouzils
09 Juin 1794 BAUDRY LOUIS né au Mortier des Brouzils le 19 Janvier 1794
09 Juin 1794 HÉRAUT JEAN né à Malville des Brouzils le 14 Mars 1794
09 Juin 1794 BELIARD JEANNE née à la Duranderie des Brouzils le 16 Janvier 1793
09 Juin 1794 VASLIN PIERRE né à la Thébline des Brouzils le 9 Mars 1793
11 Juin 1794 CHAILLOU FRANÇOISE née au Puis?Bacon des Brouzils le 20 Mai 1794
11 Juin 1794 GUERIN MARIE-ROSE née à la Donière de St Geor~aes le 20 Mars 1793
11 Juin 1794 NEVEU JEANNE née à la Praillère de St Georges le16 Octobre 1793
11 Juin 1794 GABORIEAU MARIE de la Dragonière de St Georges née le 24 Février 1794
11 Juin 1794 MALARD MARIE née d'hier à la Chernairière des Brouzils
13 Juin 1794 PILARD JEAN né ce matin à la Brelésiaire des Brouzils
11 Juin 1794 CARTAUD MARIE-ANNE née de cette nuit à la Gendrelière de la Couppechainière
15 Juin 1794 CHAQUN PELAGIE née à la Badaunière de St Georges le 6 Décembre 1793
15 Juin 1794 LEVOIRE JEAN né à la Baraillère des Brouzils le 7 Octobre 1793
13 Juin 1794 DABRETEAU LOUISE née à la Sauvétrière des Brouzils le 23 Janvier 1794
16 Juin 1794 DUPONT MARIE-ANNE née le même jour en forêt de GRASLA de la Gendrelière de la Couppechainière
19 Juin 1794 CHARDONNEAU FRANÇOIS né à la Daunière de St Georges le 26 Sept. 1793
19 Juin 1794 PICOT ANDRÉ né en forêt de GRASLA le 10 Avril 1794 du Butais de St Georges
6 Juillet 1794 BORGLETEAU MARIE née à la Brelaisiaire des Brouzils le 27 Juin 1794
10 Juillet 1794 CAILLEAU PIERRE né au bourg de la Couppechainière le 3 Avril 1794

Tous les actes sont signés :
PIERRE GOILLANDEAU CHANOINE de MONTAIGU

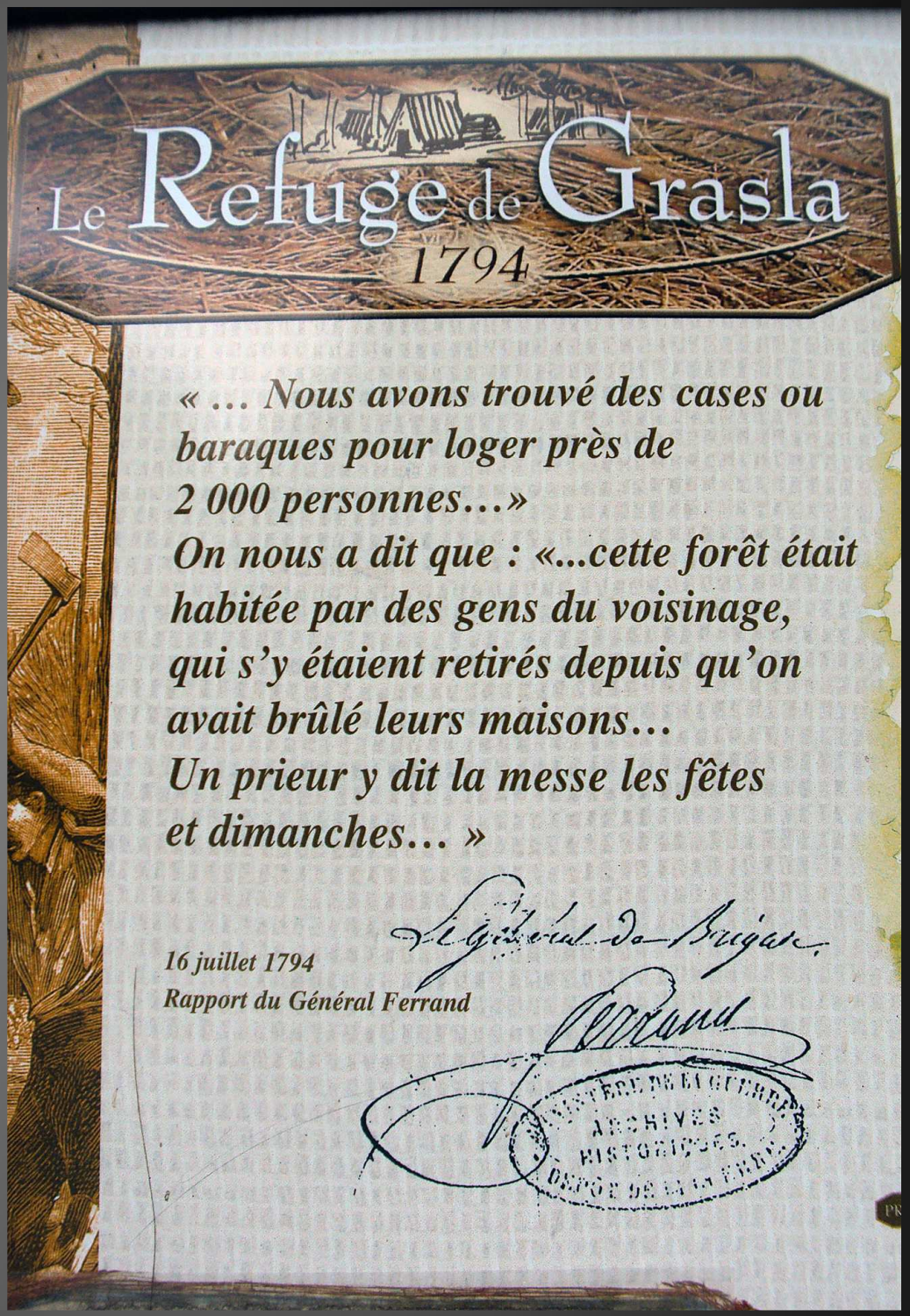

Reconstitution historique proposée par l'Association le Refuge de Grasla.

LES BROUZILS _ Images de la Forêt de Grasla.

LA BATAILLE DU MORTAIS

12 janvier 1794

CROIX DE L'OLIVERIE _ Cette vieille croix en granit de style ancien, propriété de la famille Canteteau, se trouvait au Chiron. M Canteteau fit transporter cette vieille croix à l'Oliverie, ou "La Pierre Plate", à la croisée d'un chemin près d'un champ dont il était propriétaire.

LA GUERILLA DE CHARETTE

Le 9 janvier 1794, les Vendéens menés par Charette attaquent le bourg de Saint-Fulgent. Selon les rapports républicains, les Vendéens sont forts de 2 000 à 3 000 hommes, cependant dans ses mémoires l'officier vendéen Pierre-Suzanne Lucas de La Championnière écrit qu'à cette période ils n'étaient « souvent pas plus de mille à douze cents hommes ».
La garnison, composée de bataillons sans expériences du combat, est surprise alors qu'elle est en train de planter un arbre de la liberté. Les Républicains prennent aussitôt la fuite et profitent de la nuit pour échapper à leurs poursuivants.
Le lendemain matin, un détachement venu de Chantonnay, ignorant la prise de Saint-Fulgent, tombe dans une embuscade près de la ville. Après avoir essuyés une décharge, ils prennent aussitôt la fuite, sans combattre, et sont poursuivis jusqu'au château de L'Oie où ils se rallient. Un nouveau combat s'engage mais les Républicains sont à nouveau battu et battent en retraite avec perte de quelques hommes.
Les Vendéens regagnent Saint-Fulgent, mais plus tard dans la journée, à six heures du soir, une colonne républicaine commandée par l'adjudant-général chef de brigade Joba, secondé par l'adjudant-général Dufour attaquent la ville, décidés à la reprendre aux Vendéens. Le combat dure deux heures selon le rapport du général Bard, mais d'après Lucas de La Championnière, en un quart d'heure, les Vendéens sont mis en déroute et leurs forces sont dispersées.
Charette trouve refuge dans la forêt de Grasla, avec une partie de ses hommes.

Source : *http://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Saint-Fulgent_(1794)*

LE MORTAIS

La paroisse de l'Herbergement, située sur le théâtre des opérations de Charrette, ne resta pas indifférente au soulèvement de la Vendée. Quoique peu considérable, elle eut cependant une compagnie de ''gars'' intrépides qui faisaient partie de la division de Montaigu dans l'armée de Charrette.
Un combat se livra sur les limites de son territoire, entre la forêt de Grasla et le bourg, le 12 janvier 1794 ; les vainqueurs furent d'une barbarie atroce.
Charette venait d'être vaincu à Montaigu par les forces supérieures de Joba. Abandonné de ses soldats et accompagné seulement de dix hommes, il errait pendant la nuit sur la paroisse de la Copechanière.
"Un autre que lui, dit Deniau, aurait pu être découragé, mais redoublant d'activité, il réussit en quelques heures à rallier douze cents hommes avec lesquels il se dirige sur les Brouzils où Joba qui l'avait poursuivi se trouvait au bord de la forêt.
Il l'attaque avec furie avant qu'il ait eu le temps de le reconnaitre. Quelques bataillons seulement, embusqués dans un petit bois, lui résistent ; il fond sur eux à la baïonnette, à la tête de soixante braves, et les déloge ; mais dans cette dernière charge, une balle l'atteint au-dessous de l'épaule et lui fracasse le bras.
C'était sa première blessure depuis le commencement de la guerre. Malgré le sang qui coule, il veut achever sa victoire ; cependant, vaincu par la douleur, il s'évanouit au milieu des siens ; ceux qui l'entourent veulent le transporter loin du champ de bataille. "Non, s'écrie-t-il, après avoir repris ses sens, laissez-moi ici et continuez à vous battre".

Plaque commémorative de la Bataille du Mortais, le 12 janvier 1794, où le général Charrette fut blessé pour la première fois (il sera blessé à nouveau le 28 février 1795 et fait prisonnier par Hoche dans les bois de la Chabotterie.
Source : *http://les-brouzils.com/content/la-croix-de-loliverie*

LA PIERRE PLATE *(80 x 120 x 25cm)* _ C'est avant tout un objet mytho-logique. D'après la tradition, elle s'est envolée du pont de Sénard, à Saint-Hilaire-de-Loulay, jusqu'aux Brouzils, à la suite d'un pari tenu par le diable. La pierre a donné son nom au village proche, qui se nomme, jusqu'en 1936, L'Oliverie. La Pierre Plate a longtemps servi de pontet sur le ruisseau du Tail. Avant la création de la route royale allant de Nantes à La Rochelle, le chemin breton, conduisant à Nantes, passait à cet endroit, après la traversée de La Copechagnière. Le 12 janvier 1794,après la bataille de Mortais où il y eut 50 morts, Charette y serait passé avec le reste de ses troupes.

L'un des trois moulins des Landes de Corbejaud de l'époque.
(Photo du web)

LE MORTAIS (suite)

Toutefois, les Royalistes, qui l'ont vu tomber, le croient mort, ils perdent courage et se débandent. Joly, qui a pris le commandement, veut les arrêter. Un officier nommé Boisseau lui répond que tout est perdu.
Cette réponse met Joly en fureur. "Non, non, lui crie-t-il, tout n'est pas perdu, car les lâches vont périr sous mes coups" ; et en disant ces mots il lui brûle la cervelle.

Cette exécution terrifie les Royalistes et raffermit leur courage. Ils continuent à se battre. Cependant ils ne peuvent résister à un retour offensif de l'ennemi et sont obligés de se retirer dans la forêt ; ils rétrogradent en bon ordre et n'éprouvent que des pertes insignifiantes. Comme la cavalerie républicaine continuait à les harceler, ils se dérobent à ses coups et se jettent dans les bois où ils passent la nuit. Le lendemain matin, deux colonnes ennemies s'étant avancées sur leur droite et sur leur gauche pour les envelopper, ils préviennent leur mouvement et s'échappent vers Maché sans être aperçus. (DENIAU, *Guerre de la Vendée*, 1re édition, tome 4, p. 144.)
A la suite de ce combat de véritables horreurs furent commises. Nous en trouvons le récit dans un article sur l'Herbergement, par Jéhan de la Chesnaye.
(*Revue du Bas-Poitou, 1905, p. 24 et suiv.*)

"Après quatre heures de combat, les Vendéens se retirent à Grasla, puis, délogés de la forêt, à travers champs, ils gagnent le *Mortais* non sans se défendre opiniâtrement sur ce plateau qui s'étend du village de la Sauvetrière jusqu'au-delà des landes de Lallier et présente une légère déclivité au fond de laquelle coule un ruisselet, le Tail. La brande, les ajoncs, les genêts, les nombreux boqueteaux offrent un asile sûr, une retraite quasi inexpugnable. Les deux troupes ennemies se heurtent en ligne dans les landes de Corbejeau, où s'élève un moulin à vent.
De part et d'autre les pertes sont sérieuses, mais les Vendéens reculent. La cavalerie de Joba charge les fugitifs et en tue ou fait prisonniers un grand nombre d'entre eux. Pendant que Charette fuit par le long chemin de la Pierre Plate, un détachement de Bleus suivant le chemin qui mène de l'Atrie aux landes Violton et de Lallier, détruit tout sur son passage. La Convention, en effet, pour vaincre la révolte, a décrété l'incendie méthodique de la Vendée et l'égorgement de ses habitants : "*Nons venon de resevoire de la Convantion, écrit un Bleu, un ordre qui est bien triste, qui est de parquourire toute la Vendée et des gorge (d'égorger) touse que nous trouverons, homme, famme, enfan, sependant seuze qui ne son pas vraiman brigan, on le choi de suivre lamée et de conduire touse à Nantes jusq'ase que la Vandée soit fini et même les bestiau*".
(Ed. LOCKROY, *Une Mission en Vendée en 1793*, p. 313)

La Sauvetrière, la Boninière sont incendiées ; seule Maleville doit à un de ses habitants, guide des armées républicaines, d'être épargnée : "*C'est mon village qui se dresse là-bas de l'autre côté du Tail, ne le brûlez pas* !"
Et Maleville ne fut pas la proie des flammes. Pendant qu'une immense lueur d'un rouge sinistre éclaire cette froide nuit de janvier dont le silence est troublé par le crépitement de la fusillade, les campagnards effrayés abandonnent, avec leurs familles, la maison que demain ils trouveront incendiée.
Ils se sauvent dans la direction de l'est vers les landes Violton et de Lallier où l'épais fourré les cache aux regards des Bleus. Femmes et enfants fuient, protégés dans leur retraite par les Chouans *égapliés* le long des haies d'où ils visent sûrement leurs ennemis et manquent rarement leur but. De nouveau, brigands et républicains se heurtent face à face dans le triangle formé par les landes de la Herse, en face de la Boninière qui fume étrangement. Des cadavres sont encore semés sur la lande, marquant ainsi jusqu'aux bruyères de Lallier le passage des frères ennemis.
Là-bas, dans la brande, les fugitifs se sont glissés au plus épais du fourré, et, blottis contre terre, les enfants, les femmes frémissent quand les balles fauchent au-dessus de leurs têtes les grands genêts et les ajoncs presque séculaires. S'aventurer dans ce véritable maquis serait téméraire de la part des soldats de la République. Ce serait courir à une mort certaine, aussi se replient-ils sur le gros du détachement qui vient d'incendier la tuilerie des Bonnins, près de la *Pierre-Plate*.

LE 12 JANVIER 1794
LE COMBAT DU MORTAIS
‘’ UNIT DANS LA MORT ‘’
50 BLANCS ET BLEUS
ILS REPOSENT PRES D’ICI
DANS UNE FOSSE COMMUNE

(*Images du web*)

LE MORTAIS (suite)

Le lendemain, au jour, quand le bruit lointain de la fusillade indique que les Bleus ont quitté les parages du Mortais, les réfugiés des landes de Lallier, revenant vers leurs villages encore fumants, ramassent les malheureuses victimes pour les inhumer, car, chez le Vendéen, le respect de la mort s'étend toujours à un ennemi. Et si, pendant le cours de la guerre, il y eut d'affreuses mutilations, on peut assurer qu'elles furent commises par des brutes aveugles et à l'insu des grands chefs. La fusillade de la Herse avait coûté la vie à une cinquantaine de Blancs et de Bleus. Fraternellement unis dans la mort, on étendit leurs corps sur du bois en *relaïe* (branches de bois-taillis ou tétards, mis en lignes pour le fagotage, aussitôt après qu’elles ont été abattues ou émondées), attendant le moment où ils devaient être inhumés dans la cheintre du champ de la *Pointe*, à une centaine de mètres plus loin. Le sang, qui découlait de leurs blessures, s'étant mélangé à l'eau stagnante du sentier, formait une grande flaque rougie, dont le souvenir, cinquante ans plus tard, faisait frémir les témoins oculaires de cette scène : "*Ils avaient, disaient-ils, du sang jusqu'à la cheville* !" Maintenant, par le grand chemin de la Copechagnière à l'Herbergement, la cavalerie de Joba, retardée par les ornières, poursuit Charette et ses partisans que les bois touffus et les vastes landes des *Dols* protègent sûrement. Puis suivant l'ancienne voie romaine qui allait du Petit Luc à *Durenum* (Saint-Georges-de-Montaigu), les Vendéens atteignent les Forges et de là se dirigent, par Saint-Christophe, sur Grammont et Legé, toujours fuyant devant Joba".

La Paroisse de l’Herbergement

L’Herbergement fut la seule commune de toutes celles formant actuellement le canton de Rocheservière qui fournit des soldats aux armées de la République, et encore, leur nombre ne put s’élever à plus de trois. De ces trois ardents patriotes, deux étaient déjà morts en 1797 (peut-être à la guerre), comme nous l’apprend la pièce que nous avons citée plus haut, d’après les *Archives de la Vendée* (L,275). Celui qui survivait nous semble être P. Echasserieau… En revanche, un grand nombre d’habitants de l’Herbergement s’enrôlèrent dans les armées vendéennes ; beaucoup périrent, les uns dans les combats contre les Bleus, les autres ; lors du passage des colonnes infernales.

Malheureusement, la liste de ces victimes héroïques ne nous a pas été conservées ; les archives communales de l’Herbergement, moins favorisées que celles des localités voisines, ne possèdent pas els actes de l’état-civil de cette triste période. On peut donc affirmer, à part les insignifiantes exceptions que nous avons signalées, que toute la paroisse de l’Herbergement combattit pour Dieu et le Roi en 1973-1974, ainsi qu’en 1799 et 1815. M. Gabriel de Goué, de la Chabotterie, ancien officier des armées vendéennes, ayant été chargé par le gouvernement de la Restauration de désigner les habitants de Saint-Sulpice et de l’Herbergement, qui s’étaient distingués par leur courage au combat, leurs blessures et leur attachement à la cause royale, communique à son chef supérieur, le comte de Chabot, commandant la divison de Montaigu, les listes suivantes ‘archives de la Chabotterie) :

- Petit (Jean), capitaine de la paroisse de l’Herbergement.
- Fresneau (Etienne), cavalier. Tous deux reçurent une pension du roi dès 1816.

En 1824 et 1825, Mallard (Mathurin) fut très spécialement recommandé comma ayant fait toutes les campagnes et ayant reçu un coup de feu à la jambe gauche. Il fut gratifié, en 1825, d’une pension de cent livres.

En 1826, M. de Goué recommandait de nouveau à la bienveillance du roi les anciens soldats vendéens dont voici les noms :

- Richard (François).
- Richard(Louis), indigent et père de six enfants.
- Douillard (Pierre), cavalier.
- Siret (Pierre).
- Rambeau (Pierre).
- Thibaud (jean).
- Baranger.

CHARRETTE

La statue du général, dans sa ville et devant sa maison natale de Couffé, porte l'inscription :

GÉNÉRAL FRANÇOIS-ATHANASE CHARETTE DE LA CONTRIE
NÉ À COUFFÉ LE 2 MAI 1763
EXÉCUTÉ À NANTES PLACE VIARME LE 29 MARS 1796

et sa devise :

''TANT QU'UNE ROUE RESTERA, LA CHARETTE ROULERA''

Source : *https://fr.wikipedia.org/wiki/Couffé*

La Paroisse de l'Herbergement (Suite)

Combien d'autres encore auraient mérité des récompenses ! Mais le chiffre des secours mis à la disposition des autorités était si faible, qu'il était impossible de faire davantage.
Contrairement à ces soldats que nous venons de citer, deux autres habitants de l'Herbergement jouèrent un assez triste rôle durant la période révolutionnaire : ce furent Mathurin Chapeleau et Pierre Echasseriau.
Le premier s'enrichit en achetant des biens nationaux, biens d'église et biens de nobles (par exemple, une partie de ceux de la famille de Goué). Ce qui ne l'empêchait pas de faire semblant de favoriser les insurgés. Mais, en réalité, ce n'était qu'un traître qui servait d'espion aux Bleus et qui les renseignait sur les allées et venues de l'armée de Charrette.
Cette manière d'agir lui attira, dans une circonstance, une perte très cuisante, comme nous l'apprend la *Vendée Historique* (n°216, p.473).
''*L'espion, dit M. Bourgeois, se livrait depuis un an environ à sa vilaine besogne, lorsqu'il s'aperçut que les insurgés commençaient à se défier de lui. Craignant avec raison pour sa peau, il s'empressa de décamper et se réfugia auprès du poste républicain de Montaigu. Après la prise de Charrette, il revint à l'Herbergement et constata que les insurgés avaient fait main-basse sur une partie de son mobilier.*''
C'est du moins ce qu'il affirme dans un curieux ''*mémoire desperte*'' où il se vante cyniquement du rôle joué par lui et en tête duquel on lit textuellement :

''*Liberté, Egalité, Fraternité.*
''*Mémoire desperte de mathurin Chapeleau agent national de la commune de Lerbergement Antière ayant presque tout perdu ayant demeure cheluis pandan lespasse dunan an surveliance parmis les Brigant pour faire passe des renssenement aux commandant de la place de Montegu, ce qu'il nat james negligé pour lavantage de larespublique ce qui fait qu'il nat james auzé rien deplace de chelui Et larmé du nors arrivant cheluy a partis avez èle pour se rendre à Montegu, lieu de son refuge luy sa famme et quatre anfan.*''

Parmi les objets mobiliers disparus et pour lesquels le traître réclamait une assez jolie somme au gouvernement de la république qu'il avait si bien servi, le ''*mémoire desperte* '' relève ''*saise dras, troy douzaine de serviette, ecuimin et torchon troy douzaine et demis…, une poile alessivé, un gran miroir…*'' et '' *plusieu otre outil servent à la culture de la taire* ''.
Pour l'honneur de l'Herbergement, Mathurin Chapeleau n'y avait pas pris naissance ; il était originaire du village de l'Erbretière, en Saint-Denis-la-Chevasse.

Quant à Mathurin Echasseriau, on peut juger de ce qu'il était en lisant ses écrits dans lesquels il s'intitule ''*guide des armées républicaines*''. On conserve encore aux Archives de la Chabotterie un état des pertes subies par un sieur Michel Brochard, de la métairie de Badreau. Or, la colonne républicaine qui, dans la journée du 22 avril 1794, vint dépouiller Michel Brochard de ses biens, était conduite par Echasseriau.
Voici le détail des pertes éprouvées par le malheureux métayer :

- 2 bœufs avec une charrette, le tout estimé	700
- 2 autres bœufs	500
- 7 jeunes bœufs de trois ans	1000
- 5 vaches	100
- 5 noges d'un an	250
- 15 pièces de mouton	150
- Plus lits garnis et effets enlevés en même temps	700
- Cinq armoires pleines de linge, grain, vin, et tous les autres ustensiles de ménage, le tout estimé	1200
	5100

Soit, en valeur actuelle, plus de 10.000 francs de pertes pour un seul métayer dans la même journée, et par le fait d'Echasseriau.

La Paroisse de l'Herbergement (Suite)

Aux Archives Départementales de la Vendée (204) on trouve des pièces qui nous révèlent l'état des esprits à l'Herbergement, entre la prise de Charrette et le Consulat. Ce sont des lettres du commissaire du directoire exécutif près de la municipalité du canton des Brouzils (dont faisait partie l'Herbergement).

Dans ces lettres, on fait connaître que l'Herbergement n'a qu'un petit noyau de patriotes, pendant que la population presque entière est fanatisée ; elle veut des prêtres et protègent les nobles et les émigrés revenant de l'exil.
Parfois même en certaines circonstances, comme par exemple en 1799, les habitants sont très surexcités, et prêts à prendre les armes contre la République.

Un décret ordonne des fêtes républicaines, à l'occasion de la plantation de l'arbre de la Liberté.
'*'En plantent l'arbre de la Liberté, raconte le procès verbal de cette inauguration, nous avons chantée plusieurs chancon patreotique limme des Mercellois, l'agent embracé l'arbre…*'' cet agent qui a nom Hillereau et qui signe cet acte à la date du 6 pluviôse an VII, fait l'énumération des personnes présentes. Or il ne peut en citer qu'une trentaine dont la plupart ne savaient même pas écrire leur nom.

Comme on le voit, les idées républicaines n'enflammaient pas trop la population de l'Herbergement.
A la Bibliothèque de Nantes (collection Dugast.Matifeux, 56), nous trouvons également une pièce concernant un habitant royaliste de l'Herbergement.
C'est la mise en jugement, dans un conseil militaire tenu à Montaigu le 5 ventôse an Iv (24 février 1796), d'Alexis Baudot, tailleur de pierre à l'Herbergement, soldat de l'armée de Charrette et coupable d'avoir pris part à l'attaque et à la prise d'un convoi républicain près de Chavagnes-en-Paillers.

Source :
http://montaiguvendee.fr/cms/uploads/pdf/Chroniques%20paroissiales/Herbergement%20Chroniques%20paroissiales.pdf

(*Photo du web*)

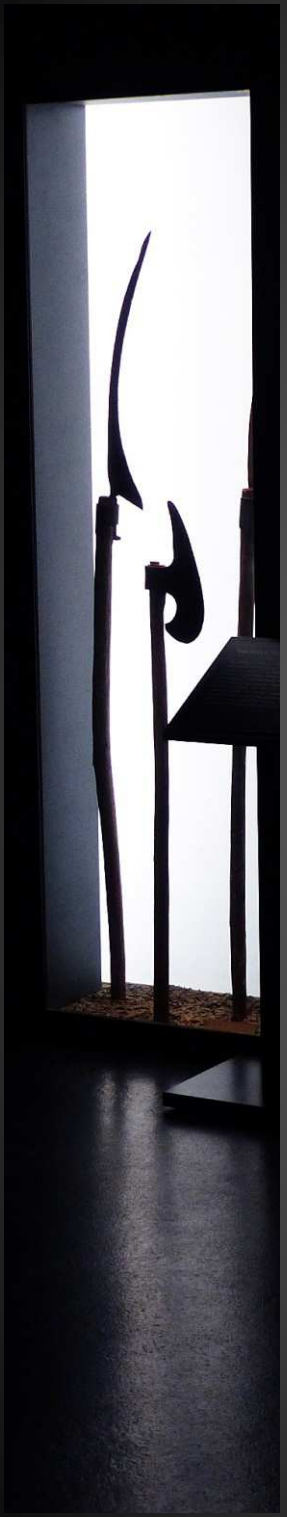

LA NATURE DE LA GUERRE DE VENDEE

LA VENDEE MILITAIRE ?

C'est l'ensemble des 700 paroisses, soulevées contre la Convention en 1793. Ces paroisses constituent cinq régions :
Les Mauges, dans le Maine-et-Loire ; le Bressuirais, dans les Deux-Sèvres ; le Bocage Vendéen, dans la Vendée ; le pays de Retz, dans la Loire-Atlantique ; le marais Breton en Vendée et Loire-Atlantique.

CAUSES DU SOULEVEMENT

Question d'importance capitale. Certains s'emploient, aujourd'hui encore, à ''démythiser'' l'Histoire de la Vendée. Ils mettent l'accent sur les phénomènes économiques et sociaux de l'époque. Sans nier l'intérêt que peuvent susciter leurs savantes études, il semble plus simple et plus sûr de se demander, d'abord, ce qu'ont pensé de ce drame les contemporains des deux camps qui l'ont vécu. A les entendre, Bleus et Blancs, le doute n'est pas possible : la guerre de Vendée a été causée par la persécution religieuse.
Laissons de côté, pour l'instant, le témoignage des Blancs. Tenons-nous-en à celui des Bleus.

Voici Henri Jagot, *Les Origines de la Guerre de Vendée*. Préface, page VII : « Je n'ai point abordé l'étude des origines de la Guerre de Vendée dans un esprit de parti pris, mais avec la sincère opinion que ce grand mouvement avait pris sa source dans les provocations et les menées de la Noblesse et du Clergé.
Mais, à mesure que mes recherches se poursuivaient, une conviction contraire se dessinait, puis se précisait en moi, pour devenir enfin une certitude absolue.
De tous les témoignages, de tous les documents, il résulte que le soulèvement des provinces de l'Ouest a eu pour cause initiale et profonde la persécution religieuse … »

Cette persécution religieuse se manifeste d'abord par le serment imposé aux prêtres (36-11-1790), puis par la déportation des insermentés (26-08-1792). Passé cette date, le culte catholique romain est aboli, en Vendée comme ailleurs. Une sourde colère s'installe dans les cœurs ulcérés. Lorsque la Convention prétendra emmener les jeunes aux frontières, ce sera l'explosion. C'est ce qu'affirme un témoin non suspect, le citoyen Joseph Clémenceau, juge de paix à Beaupréau :
''Le décret du 5 mars 1793, qui ordonnait la levée de 300 000 hommes, fut le signal de l'insurrection générale. Les jeunes gens criaient avec fureur : « On veut nous enlever pour nous faire soldats de la Nation, pour que nous fassions cause commune avec les impies qui ont détruit la Religion, qui ont emprisonné et chassé nos bons prêtres… Si nous sommes destinés à la mort, nous ne voulons pas aller la chercher si loin ; nous mourrons dans notre pays, et en défendant la Religion et nos bons prêtres ».

C'est ce qu'affirme aussi, dès le 19 mars 1793, un témoin assez inattendu, le général Turreau : « Les vendéens veulent rester catholiques. Si l'on n'eût pas laissé tous les hurleurs de patriotisme faire de la liberté en vexant les consciences… la Nation ne serait pas obligée de songer maintenant à une guerre civile ».

A quoi fait écho le citoyen J. Clémenceau déjà cité : « On doit regarder comme la première et principale cause de l'insurrection des Vendéens, le décret fatal qui exigeait des ecclésiastiques le serment de fidélité aux lois et surtout la persécution dirigée contre les prêtres qui refusèrent ce serment… Les habitants de l'Ouest prirent les armes pour soutenir et conserver leur culte, pour défendre et conserver leurs bons prêtres ».

Après un tel témoignage, et venant d'un tel personnage, la cause est entendue. Nous conclurons donc, avec Taine : « Pour insurger la Vendée, il a fallu la persistance brutale de la persécution religieuse ».
Ou, avec E. Quinet : « La révolte de la Vendée fut religieuse ».

UNE GUERRE DE RELIGION

Les causes profondes du soulèvement furent d'ordre religieux. La guerre elle-même prit, dès le départ, un aspect religieux. C'est le chapelet au cou et le Sacré-Cœur sur la poitrine que, le 13 mars 1793, Cathelineau et ses 28 compagnons quittent le Pin-en-Mauges. Aux bandes qui, de toutes parts, se rallient à lui, le Chef répète :
« Ne l'oublions pas : c'est pour la Religion que nous allons nous battre ».
Aux batailles suivantes, Cathelineau porte lui-même, en tête de ses troupes, la croix de procession de la paroisse du Pin.

Les Vendéens ont leur chant de guerre, dont voici le début du refrain : « Tremblez, rebelles – Car Jésus-Christ est avec nous ! »
Jésus-Christ est réellement avec eux, le 25 mai 1793, lorsqu'en tête de l'armée, marchant sur Fontenay, le Saint-Sacrement s'avance sous un dais, escorté par cent hommes d'élite, aux ordres du capitaine Lhommedé.

Deux jours plus tard, le 27 mai ; les chefs vendéens lancent une proclamation aux Français : « Le signe sacré de la croix de Jésus-Christ et l'étendard royal l'emportent de toutes parts sur les drapeaux de l'anarchie… Nous connaissons le vœu de la France…il est nôtre : c'est de recouvrer et de conserver à tout jamais notre sainte Religion catholique, apostolique et romaine ; c'est d'avoir un Roi qui nous serve de Père… »
La Religion d'abord ; la monarchie ensuite. Aussi bien l'Armée Vendéenne s'appelle-t-elle officiellement '' l'Armée Catholique '', ou parfois, '' l'Armée Catholique et Royale ''.

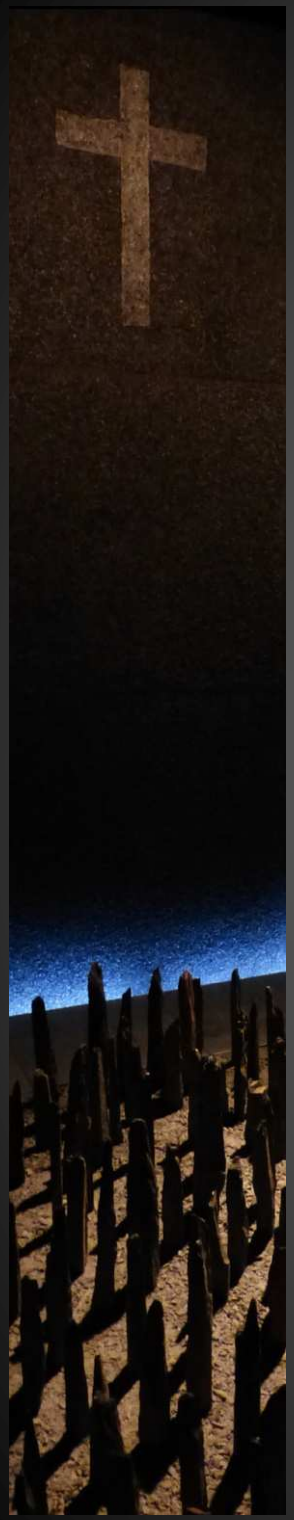

On a prétendu qu'avec le temps et les succès, les Vendéens avaient quelque peu oublié la cause pour laquelle ils combattaient. Voici pourtant en quels termes les chefs s'adressaient à leurs hommes, le 17 septembre 1793, à la veille de la bataille de Torfou :
« Vous combattez pour Dieu ; vous versez votre sang pour la plus sainte des religions… Marchez sans crainte… La vie éternelle, récompense des justes, sera le prix de vos sacrifices. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, Vive le Roi ! » (Grille. *La Vendée en 1793*. T. II, page 278)
Les Vendéens se présentent comme les soldats du Christ. Les Républicains eux-mêmes constatent le fait et l'admettent :
« Les révoltés, notent les députés du Maine-et-Loire, n'aspirent qu'à la gloire du martyre ». (Gazette nationale. Tome XVI, page 237).
Isnard, député à la Convention, déclare : « Jésus-Christ est le chef de ces révoltés ». (Gazette nationale. Tome XVI, page 493).

Turreau, qui dans ses lettres appelle, à chaque instant, les Vendéens ''les soldats du Pape'' ou ''les soldats de Jésus'', essayera, plus tard, d'expliquer ''leur opiniâtreté surnaturelle'' dans les combats, par leur ferveur à la messe : « Les Vendéens au sortir de la messe, allaient, sûrs de vaincre ou de recevoir en mourant la palme du martyre ». (Turreau. *Mémoires sur la Guerre de Vendée*, page 188)

Le 17 octobre 1793, les Vendéens sont battus à Cholet. Il y a une grande joie à la Convention. Le député Anacharsis Clootz résume la pensée de ses collègues en s'exclamant : « La faction christicole est à bas ! ». (Gazette nationale. Tome XVII, page 99).

Ainsi, ce n'est pas tant des royalistes que la ''faction christicole'', c'est-à-dire des catholiques, que Kléber a vaincus à Cholet.
Mais la ''faction christicole'', bien que battue, n'est pas encore écrasée. ''Les soldats du Pape'', comme Carrier les nomme dans une lettre du 9-11-1793, ne seront anéantis qu'à Savenay (23-12-1793). D'ici là, '' l'Armée de Jésus '', comme le disent souvent les Conventionnels en mission, gravira un long calvaire. Savenay verra enfin ''les soldats de Jésus'' (cette fois, c'est le général Beaupuy qui écrit), rougir de leur sang ses landes et ses bois.
Cependant, même après Savenay, une armée restera, celle de Charrette. Peut-être cette armée passe-t-elle, aux yeux des Républicains, pour moins ''catholique'' que les autres ? Il ne semble pas. « Il y avait, écrira un jour Turreau, deux armées : la principale, dite Armée Catholique et Royale, que commandait d'Elbée, et l'autre, appelée Armée du Bas-Poitou ou Armée de Jésus, dirigée par Charrette ».

Vendéens et Républicains, Blancs et Bleus sont donc d'accord sur un point : la Guerre de Vendée est une Guerre Religieuse.

UNE PAIX RELIGIEUSE

Cette guerre religieuse se fermera, le 17 février 1795, par une paix religieuse.
Cette paix que la Convention, lassée la première par une lutte sans merci, a proposée à Charrette, sera préparée et discutée, cinq jours durant, au château de la Jaunaye, près de Nantes.
L'article fondamental, le seul sur lequel Charrette ne cèdera pas, c'est la liberté religieuse que la Convention doit reconnaître à la Vendée. Charrette finira par faire sa soumission à la République ; il abandonnait, en conséquence, la cause royale. Mais il restait intransigeant sur la question du Culte.
Le Préambule de la Paix – que certains historiens modernes feraient bien de relire et méditer – s'exprimait comme suit :
« ***Les Représentants du Peuple, considérant que les Départements de l'Ouest sont dévastés, depuis deux ans, par une guerre désastreuse, que les troubles qui les agitent prennent leur source dans la clôture des temples et l'interruption du paisible exercice de tout culte quelconque, etc***… »
Suivent, logiquement, cinq articles, dont les deux premiers accordent à la Vendée et aux prêtres réfractaires : ''l'exercice libre, paisible et intérieur de leur Culte''.

La Guerre de Vendée, la seule qui doive porter ce nom, est terminée. Une paix religieuse a mis fin à une guerre religieuse.

A. BILLAUD

Note de l'auteur :
Le 19 mai 1962, au cours de notre soutenance de thèse de doctorat ès lettres, sur *La Petite Eglise de l'Ouest*, nous avions le plaisir d'entendre l'un de nos examinateurs, l'éminent professeur d'Histoire en Sorbonne qu'est M. Tapié, déclarer : ''La révolte vendéenne a été beaucoup plus religieuse que politique ; et c'est bien prouvé historiquement. On peut faire des constructions à côté, avec des méthodes nouvelles, pour prouver que ce n'est pas vrai ; on peut, pendant dix ans, dire que deux et deux font cinq ; un jour arrive où il faut bien admettre que deux et deux font quatre ! C'est bien le facteur religieux qui a été le principal moteur de la révolte vendéenne ; et on peut se demander, s'il n'y avait pas eu cette révolte, s'il y aurait encore du catholicisme en France…''

Extrait de l'avant-propos : *Guide Historique et Touristique de la Vendée Militaire*, A. Billaud, Docteur ès Lettres, édité par le *Souvenir Vendéen*, 1966, pp.1-7

LES BROUZILS (2.791 hab.)

L'Histoire de la commune

Des haches néolithiques, conservées dans les musées nantais, ainsi que ***la Pierre Blanche***, et la tradition païenne qui s'y rapporte, attestent l'occupation ancienne du territoire. Le lieu appartient au seigneur de Montaigu au cours du Moyen Age.
Comme dans l'ensemble de la région, fortement touchée par les guerres de Religion, une partie des Brouziliens se convertit au protestantisme.
En 1794, une partie de la population se cache dans la forêt de Grasla, tandis qu'une autre partie suit l'armée vendéenne au nord de la Loire durant La Virée de Galerne. Quelques familles fuient les combats, se réfugiant à Nantes. Environ 250 Brouziliens meurent durant les guerres de Vendée.

Architecture classée

- **LE CHÂTEAU DU LIGNY**

Ce fut l'une des étapes du seigneur de Montaigu. .

- **LE LOGIS DE LA COLLE XVIe et fin du XXe siècles**

Ce logis est bâti sur le point le plus élevé du bourg.

- **LE LOGIS DE LA DURANDERIE Fin du XVIe siècle**

La Duranderie est citée pour la première fois en 1640.

- **LE MOULIN À VENT DE LA SAUVETRIÈRE**

Pendant la Révolution, quatre moulins à vent, incendiés par les colonnes de Turreau et de Cordelier, étaient établis sur ce point culminant des Brouzils. Un seul, ayant perdu ses ailes, a subsisté. Il a été restauré en 1975

Le Patrimoine sacré

- **L'ÉGLISE NOTRE-DAME XIXe siècle**

L'église, sous le patronage de Notre-Dame de l'Assomption, futt consacrée le 7 octobre 1884 par Mgr Catteau, Evêque de Luçon.

- **LE PRIEURÉ**

Un mur, banalisé par deux extrémités, est le plus ancien des Brouzils, car il fait partie des premiers bâtiments construits par les moines de l'ordre de Cluny, lors de leur installation sur le territoire. À cette époque, faute de clergé diocésain compétent, et en raison de difficultés causées par le droit féodal, les charges paroissiales sont généralement assumées par des moines. Dans la région, ces derniers sont le plus souvent des clunisiens ou des cisterciens. Une plaque de bronze a été apposée sur le mur, honorant les morts des Brouzils lors du passage des colonnes infernales..

- **LA CROIX HOSANNIÈRE**

La croix hosannière placée le 26 avril 1996 entre l'église et le presbytère est la copie d'une croix posée à cet endroit en 1843.

- **LA MAISON DES AIRES**

Il s'agit du premier bâtiment construit pour les soeurs du Sacré-Coeur dans les années 1820.
En 1818, Pierre Monnereau, curé des Brouzils, fonde la Congrégation des Soeurs du Sacré Coeur. Pendant 4 ans, les Soeurs n'ont pas de maison commune. "Mathurin BLE (père d'Esther, une des 3 premières religieuses), a su concilier le souci de son patrimoine familial avec l'orientation de sa fille. Sur un terrain lui appartenant, il a fait construire une maison à destination spéciale comme habitation de la communauté des religieuses". (Sr M. Vrignaud). En 1822, Angélique Jourdan-Massé, Charlotte Payraudeau et Esther Blé se réunissent dans cette "Maison des Aires" pour y vivre ensemble. Une communauté de religieuses y demeurera jusqu'en 1863.
"La Maison des Aires" est actuellement le siège d'une exposition permanente qui veut faire connaitre la physionomie humaine et spirituelle de Pierre Monnereau, apôtre de la Vendée, et le visage actuel de la Congrégation qu'il a fondée en 1818.

Vénérable Pierre Monnereau (1787-1856) _ Lire l'article : *http://jubile2017.catho85.org/wp-content/uploads/2017/03/pierre_monnereau__cev_152-17.pdf*

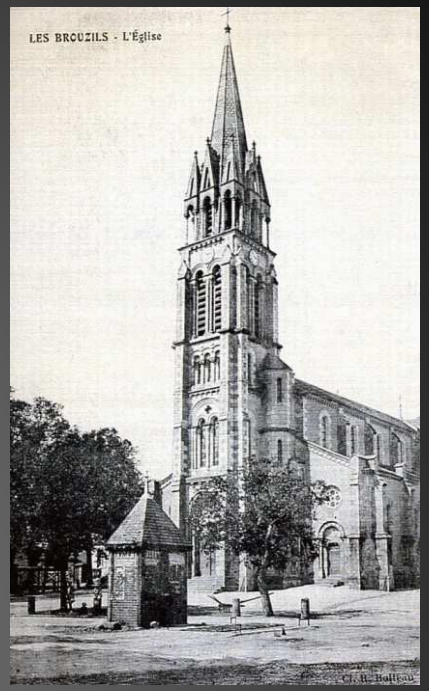

Eglise Notre-Dame. Orientée N-E, style roman, granit et pierre blanche, long. 41m, larg. 18m, clocher 52m. Première pierre posée le 4 décembre 1858. (Photo du web)

Blason des Brouzils :
Coupé : au premier, d'argent au chêne de sinople englanté d'or ; au second, d'or au loup passant de sable.

Drapeau actuel du département de la Vendée.

La Vendée est le nom d'une petite rivière qui prend sa source dans les Deux-Sèvres en Gâtine, pour courir dans le sud du département et se jeter dans la Sèvre Niortaise. Ainsi, l'ancien Poitou a formé pleinement 3 départements : la Vendée, les Deux-Sèvres et la Vienne. Les autres parties du Poitou se trouvent en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire, en Indre-et-Loire, dans la Haute-Vienne et en Charente. Mais le nom du département changera encore après les tristes événements de 1793. Le département sera appelé « *Vengé* » !

Voir L'Histoire de la Vendée Militaire : *http://svowebmaster.free.fr/Histoire_Vendee.htm*

LES BROUZILS, La Forêt de Grasla, Refuge des Vendéens en 1794

Visite effectuée le 13 août 2014

La forêt de Grasla, 600 hectares de verdure au nord de la Roche-sur-Yon en Vendée. Un lieu également témoin des guerres de Vendée. Un spectacle estival évoque cet épisode historique.

Au-delà d'une balade dans la verdure, on vient dans la forêt de Grasla pour replonger dans l'histoire des guerres de Vendée. A la fin du 18e siécle , les habitants sont venus se réfugier dans les loges en branchage et en torchis laissées par les bucherons et les charbonniers. La population fuit la répression menée par les colonnes infernales du général Turaud. Cet épisode est raconté chaque été dans un spectacle au cœur de la forêt.
Selon les archives, jusqu'à 2000 personnes auraient vécu dans ce refuge de Grasla, entre janvier et juillet 1794, date de l'expédition du général républicain Ferrand.

Dans les années 1970, cette forêt réputée impénétrable a été aménagée par l'ONF. Des chemins ont été créés. Au milieu des feuillus et des pins, les randonneurs peuvent marcher sur une vingtaine de kilomètres.
Source : *https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/vendee/foret-grasla-patrimoine-naturel-historique-1348633.html*

Les sources d'information :

1 – Site municipal : https://les-brouzils.com/content/le-refuge-de-grasla
http://les-brouzils.com/content/la-croix-de-loliverie
http://les-brouzils.com/content/le-registre-goillandeau
2 – Site : www.refugedegrasla.fr
3 – Site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Brouzils
4 – Site : https://vendeevallee.fr/je-voyage-dans-le-temps/au-temps-de-la-revolution/refuge-de-grasla/
5 – Site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Refuge_de_Grasla
6 – Site : https://www.youtube.com/watch?time_continue=36&v=P96Aw8lG8n4
7 – Site : http://montaiguvendee.fr/cms/uploads/pdf/Chroniques%20paroissiales/Herbergement%20Chroniques%20paroissiales.pdf
8 – Site : http://chemins-secrets.eklablog.com/souvenirs-du-combat-du-mortais-a106535180
9 – Site : http://svowebmaster.free.fr/Histoire_Vendee.htm
10 – Site : https://www.yumpu.com/fr/document/read/18610142/lherbergement-chronique-paroissiale-jeanne-cest-nous
11 – Site : *http://jubile2017.catho85.org/wp-content/uploads/2017/03/pierre_monnereau__cev_152-17.pdf*
12 – *Guide Historique et Touristique de la Vendée Militaire*, A. Billaud, Docteur ès Lettres, édité par le *Souvenir Vendéen*, 1966, pp.1-7

Document créé par le webmaster pour le site d'images www.webmaster2010.org
Photographies : JP LARDIERE _ Les images du web sont indiquées.

Edité le 05 mars 2019